



L'AÉRIAL

Pépinière
d'entreprises

Le booster





Pour des créations d'activité

Vous lancer !

Découvrez un cadre professionnel pensé pour consolider et accélérer le développement de vos idées, rechercher des solutions et élargir vos connaissances et compétences, bénéficier de contacts et conseils privilégiés, rencontrer des experts et entrepreneurs, créer du réseau.



Les infrastructures à votre disposition :

-  Un espace de travail partagé équipé de réseau informatique, fibre optique, wifi, mobilier, rangements, phone box
-  Des salles de réunion équipées de tableaux numériques interactifs et vidéo pouvant accueillir jusqu'à 60 personnes
-  Équipements de reprographie (copieur, scan, relieur...)
-  Un espace de restauration et de détente et un accès au restaurant administratif de MACS

Un accompagnement sur mesure durant 6 mois :

- Un programme adapté et des conseils personnalisés
- Une mise en contact avec des personnes ressources (écosystème d'acteurs, experts, techniques et métiers...)
- Un appui et un gain de temps dans vos recherches d'informations : formations, dispositifs, appels à projets...
- L'organisation d'ateliers sur des besoins spécifiques (gestion, juridique, commercial, co-développement, management, etc...)
- Le développement rapide de réseaux, des événements
- La préparation à l'installation de l'activité



Les tarifs d'accompagnement

BOOSTER	TARIF MENSUEL HT
Espace partagé, accès 3 jours / semaine	75€
Espace partagé, accès 6 jours / semaine	150€
Bureau individuel, accès 7 jours/7	185€

Les services inclus dans l'offre :

- 2 journées ou 4 demi-journées par semaine au sein d'un espace de travail partagé
- Accès et consommations pour eau, électricité, fibre optique très haut débit
- Accès aux salles de réunions (8h par mois)
- Entretien des locaux communs
- Sécurisation des locaux
- Signalétique individuelle dans le bâtiment et présence sur le site internet de MACS
- Parking

Comment intégrer le booster de projets ?

- 1 Réponse au dossier de candidature
- 2 Sélection par un comité d'agrément composé d'élus et d'experts économiques
- 3 Signature d'une convention d'une durée de 6 mois
- 4 Intégration dans le booster

Nous contacter



Marie LEFEVRE
Cheffe de projet des espaces aux entreprises

06 80 93 99 34
marie.lefevre@cc-macs.org

aerial.cc-macs.org

